

*Programme d'obligations agricoles*

Quant à jeter des fleurs, je tiens à souligner la contribution du député de Lambton-Middlesex (M. Ferguson). Il s'est fait le vibrant porte-parole des citoyens de sa circonscription mais aussi du Canada tout entier. A vrai dire, l'intérêt dont le gouvernement a fait preuve en la matière est attribuable surtout au bon travail de mon collègue de Lambton-Middlesex. Je tenais à signaler son mérite.

Le secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture (M. Dionne) est présent à la Chambre et il aurait quelques observations à faire sur la question. Il se réjouit fort de voir cette affaire confiée à un comité qui l'étudiera à fond. Je connais ses idées bien arrêtées et je sais qu'il sera très utile au comité lorsqu'il aura été saisi de la question. Nous attendons avec impatience ses interventions qui ne manqueront pas, comme d'habitude, d'être de haut calibre.

Dans quelques minutes, je proposerai deux amendements à cette motion. Je demanderai tout d'abord que le sujet soit renvoyé au comité des finances et non pas de l'agriculture. Je proposerai aussi que le dépôt du rapport soit fixé au 30 juin au lieu du 31 mars. Voici pourquoi:

En premier lieu, le comité des finances est celui qui est habilité à examiner les questions fiscales. D'après les propos tenus aujourd'hui, la question des obligations agricoles concerne la fiscalité. Il s'agit d'alléger les impôts sur les intérêts découlant des obligations et de réduire, par conséquent, le taux des intérêts que portent les obligations. Tout ce qui a trait aux allègements fiscaux relève normalement du comité des finances, afin que ce comité puisse faire des recommandations au ministre des Finances (M. Lalonde). Cela donnera finalement de bons résultats si le ministre des Finances annonce dans un prochain exposé budgétaire que c'est ce que nous allons faire.

Vu qu'il s'agit d'une mesure fiscale et non d'une mesure touchant l'agriculture, nous devrions l'étudier au Comité des finances. Cela ne signifie pas nécessairement que ce sont les membres actuels du Comité des finances qui devront se pencher sur la question. Je pense que les trois partis pourraient s'entendre pour créer un sous-comité, de manière à profiter des connaissances d'experts comme le député de Lambton-Middlesex—qui bien sûr siège normalement au Comité des finances—de même que du député de Portage-Marquette (M. Mayer) et de l'auteur de la motion, le député de Bruce-Grey. Ils auraient accès au comité, et je propose personnellement que la motion soit renvoyée au Comité des finances lui-même, puis à un sous-comité où d'autres personnes pourraient se présenter librement pour profiter du caractère informel de ce genre de tribune.

A mon avis, nous devrions aussi repousser l'échéance du 31 mars au 30 juin afin de donner amplement le temps aux témoins de s'organiser et de préparer des mémoires intéressants. En outre, les députés pourraient effectuer certaines recherches. Je rappelle à la Chambre que nous avons un calendrier très chargé. Nous terminons à peine un débat sur les accords fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces, question qui va être soumise au Comité des finances. De plus, il va bientôt y avoir un budget, et certaines autres questions vont découler de ce budget. Puisque nous allons être occupés et que nous ne voulons pas donner l'impression que nous avons tous laissé de côté une question importante à la fin de mars, nous devrions sans doute nous accorder un peu plus de temps pour montrer aux agriculteurs que nous nous intéressons sérieusement à cette question et que nous voulons trouver des solutions satisfaisantes. Si nous attendons le 30 juin, nous

aurons le temps de faire du bon travail en planifiant bien nos activités.

En 1982, je me suis rendu dans la circonscription du député de Bruce-Grey où j'ai discuté de certaines de ces questions. J'avais été invité par un groupe d'épouses d'agriculteurs, et il est très probable que je les ai déçues. Je pense que je suis arrivé là avec mon attitude et mes idées de citoyen. Je suis sûr que ces personnes ont été convaincues que je ne comprenais pas vraiment la mentalité des agriculteurs, sinon les rouages économiques de l'agriculture. Je sais que beaucoup d'agriculteurs estiment que les gens de la ville ne comprennent pas leurs problèmes autant qu'ils le devraient. J'ai donc parlé à ces gens de la circonscription. Je dois reconnaître aujourd'hui que je leur sais gré personnellement de m'avoir fait comprendre certaines choses. Si je n'ai pas été à la hauteur de la tâche en tant que porte-parole, je dois par contre admettre que ces gens-là se sont chargés de faire mon éducation avec beaucoup d'amabilité en me faisant vraiment comprendre à quel point ils souffrent de la conjoncture économique actuelle.

J'ai été frappé par ce que ces personnes m'ont dit à propos de la baisse du prix de leurs produits, ainsi que de l'augmentation des coûts résultant des taux d'intérêt élevés. Ces femmes m'ont expliqué qu'elles ou leur mari devaient quitter l'exploitation familiale pour gagner un revenu complémentaire à l'extérieur afin de pouvoir traverser ces temps difficiles la tête haute. Je suis sorti de cette réunion convaincu que ces personnes avaient la volonté voulue pour surmonter les problèmes auxquels elles étaient confrontées. Je savais qu'elles ne se laisseraient pas abattre par les pressions économiques de l'extérieur.

J'étais persuadé que les réponses à leurs problèmes se trouvaient dans l'avenir, dans des phénomènes économiques à long terme. Je ne pensais pas qu'il pouvait exister une solution immédiate à ce genre de problème à long terme, et je ne le pense toujours pas.

Il serait peut-être utile de donner quelques exemples. J'ai remarqué que bien des gens affirment avoir trop emprunté dans les années 70 parce qu'ils étaient optimistes et avaient confiance dans leur avenir économique. Ils ont contracté des dettes pour acheter de nouvelles machines ou pour faire construire des silos ou de nouveaux bâtiments dans leur exploitation. Ils ne pouvaient ensuite se contenter de souhaiter que les problèmes disparaissent. Ils étaient obligés de rembourser leur dette, malgré la montée des taux d'intérêt. Les taux d'intérêt élevés leur causaient réellement de graves problèmes. Disons qu'ils les partageaient avec la petite entreprise et même la grande entreprise de ma région. Dans les années 1970, l'optimisme au sujet de l'emprunt était basé sur une psychologie inflationniste. Les gens estimaient que s'ils empruntaient et empruntaient encore, avec une inflation supérieure au coût de l'emprunt, le coût du remboursement serait inférieur. En fait, la situation du prêteur se détériorait et celle de l'emprunteur s'améliorait. C'est réellement la situation qui a prévalu dans les années 1970. Nous avons vu des gens qui empruntaient, disons \$1,000 à 10 p. 100, alors que l'inflation atteignait le chiffre de 10 p. 100, ils disposaient donc de cet argent pour rien. Les gens savaient cela. Il y avait un faux espoir que ce cycle continuerait.